

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 05477

Numéro SIREN : 791 890 791

Nom ou dénomination : A PLUMERIA

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt 80681



20180806812017

DATE DEPOT : 07/08/2018

N° DE DEPOT : 80681

N° GESTION : 2013B05477

N° SIREN : 791890791

DENOMINATION : A PLUMERIA

ADRESSE : 110 rue Cardinet 75017 Paris

MILLESIME : 2017

**Greffé du Tribunal
de commerce de Paris**
Acte déposé le :

10 AOUT 2018

Sous le N° : 80681



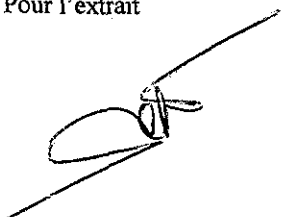
SASU A PLUMERIA
au capital de 1 000 euros
Siège social : 110 RUE CARDINET
75017 PARIS
RCS PARIS 791 890 791

Extrait de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice 2017

« DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter ce bénéfice de 136 euros au compte du report à nouveau. »

Pour l'extrait



SASU A PLUMERIA
au capital de 1 000 euros
Siège social : 110 RUE CARDINET
75017 PARIS
RCS PARIS 791 890 791

Rapport de gestion sur les activités de l'exercice 2017

1- Les activités de 2017

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 61 371 euros au cours de 2017, alors qu'il était de 66 059 l'an dernier.

2 - Analyse du résultat 2017

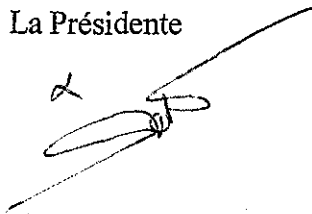
Produits d'exploitation.....	62 528
Charges d'exploitation.....	- 61 296
Résultat d'exploitation.....	1 232
 Résultat financier	 - 1 096
Résultat exceptionnel.....	- 0
Impôts sur les bénéfices	- 0
 Résultat net	 + 136

3 - Perspective 2018

L'exercice 2018 serait marqué par une stabilité de notre activité par rapport à celle de l'exercice dernier.

Vous trouverez, ci-dessus, les termes de mon rapport sur les activités de l'exercice écoulé qui vous est destiné.

La Présidente



raison de l'entreprise **SASU A PLUMERIA**

Néant ☐ *

adresse de l'entreprise **110 RUE CARDINET**

75017 PARIS

numéro SIRET * **7 9 1 8 9 0 7 9 1 0 0 0 1 9**

durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**

Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010 30 000	012	30 000	30 000
	Autres *	014 6 000	016 5 701	299	1 499
immobilisations corporelles *		028 25 719	030 9 299	16 420	13 122
immobilisations financières * (1)		040 6 402	042	6 402	6 402
Total I (5)		044 68 121	048 15 000	53 121	51 023
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050 2 859	052	2 859	1 829
Marchandises *		060 1 984	062	1 984	1 357
Avances et acomptes versés sur commandes		064 1 137	066	1 137	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres * (3)	072 2 972	074	2 972	709
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084 8 806	086	8 806	22 707
Charges constatées d'avance *		092 1 522	094	1 522	822
Total II		096 19 280	098	19 280	27 424
Total général (I+II)		110 87 401	112 15 000	72 401	78 447

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120 1 000	1 000
Ecart de réévaluation		124	
Réserve légale		126 515	515
Réserves réglementées*		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	
Report à nouveau		134 4 271	3 596
Résultat de l'exercice		136 136	675
Provisions réglementées		140	
Total I		142 5 922	5 786
Provisions pour risques et charges		154	
Emprunts et dettes assimilées		156 25 909	35 392
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés *		166 707	780
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169 28 136	172 39 864
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176 66 480	72 661
Total général (I + II + III)		180 72 401	78 447

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 5 935
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Section 1 bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU A PLUMERTA**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le							Néant	*
		13	1	1	2	2	0	1	7	13	1	1	2	2	0	1	6
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *								210								1 047
	Production vendue								214								
	biens																
	services *								218								65 012
	Production stockée *								222								
	Production immobilisée *								224								
	Subventions d'exploitation reçues								226								
	Autres produits								230								915
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232								66 974
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234								468
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises) *								236								(192)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238								3 599
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240								(279)
	Autres charges externes * :								242								19 919
	dont crédit bail :																
	- mobilier																
	- immobilier																
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)								244								1 428
	Rémunérations du personnel *								250								28 778
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252								8 610
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *								254								3 180
	Dotations aux provisions								256								
	Autres charges								262								7
	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *																
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles																
	Total des charges d'exploitation (II)								264								65 512
	I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270								1 462
	Produits financiers (III)								280								
	Produits exceptionnels (IV)								290								
	Charges financières (V)								294								773
ACTIVITÉS AUTRES	Charges exceptionnelles (VI)								300								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)								306								14
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310								675
	B - RÉSULTAT FISCAL								312								
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318								
	Provisions non déductibles *								322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés								330								
ACTIVITÉS AUTRES	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																
	Entreprise nouvelle (44, section A)																
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, section A)																
	Divers ZFA (44, section A)																
	Investissements outre-mer																
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"																
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								352								815
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS								370								815

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2017

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce : articles 9 et 11
Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 : articles 7
21,24,24-1,24-2,24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées,
dans le respect du principe de prudence, conformément
aux hypothèses de base suivantes :

- * Continuité de l'exploitation,
- * Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement
et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments
inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2017

Détails des charges à payer

Fournisseurs, factures à payer	0
Personnel, charges à payer	0
Organisme sociaux, charges à payer	0
Etat, charges à payer	526
<u>TOTAL</u>	526

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2017

Détail des produits exceptionnels

<u>TOTAL</u>	0

Détail des charges exceptionnelles

<u>TOTAL</u>	0

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2017

Frais d'établissement

Décret 83-10210 du 29 novembre 1983 - Article 19

Les frais d'établissement s'élève à	0
Ils se composent de :	
* Frais de constitution de société :	
* Frais de premier établissement :	
* frais de prospectus :	
<u>TOTAL</u>	0

Frais commercial

Décret 83-10210 du 29 novembre 1983 - Article 19

Le fond commercial s'élève à	30 000
Il se compose de :	
* droit au bail pour :	
Cette dernière ne bénéficie pas de protection juridique.	

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2017

Crédit-bail

Décret 83-10210 du 29 novembre 1983 - Article 53

Les redevances restant à payer s'élèvent à	0
* en crédit-bail mobilier :	
* en crédit-bail immobilier :	
TOTAL	0

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2017

Composition du capital social

Décret 83-10210 du 29 novembre 1983 - Article 24-12

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	A la fin de l'exercice
Souscription de parts	1	100			100